



COMMUNE DE TRELEX

PREAVIS MUNICIPAL N°12/2021

Demande d'un crédit de CHF 56'000.00 destiné à financer les travaux de modération du trafic au chemin des Santous



Municipal responsable : Cédric Marzer

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Préambule

Dans le cadre de la procédure de légalisation de la zone 30 km/h qui a été créée sur le centre du village et suite à sa mise en place, le Canton procède à des vérifications par des mesures de vitesse, ceci afin de pouvoir finaliser sa légalisation. Lors de cette campagne, il a été constaté une vitesse résiduelle trop élevée sur le chemin des Santous. En effet, la vitesse moyenne V85 est de 43 km/h, excédant les 38 km/h demandés.

Afin d'y remédier et permettre la légalisation de la zone 30 km/h, la Municipalité doit mettre en place des mesures complémentaires de modération de trafic sur le chemin des Santous. Elle a donc étudié les possibilités qui s'offraient à elle (chicanes, rétrécissement de chaussée, seuils) et a finalement retenu la réalisation d'une nouvelle modération qui fait l'objet du présent préavis.

Situation actuelle

Le chemin des Santous est une route relativement rectiligne, d'une largeur de 5 m, bordée côté lac d'un trottoir surélevé de 1.60 m. La visibilité est bonne, le chemin est bordé en grande partie de haies et n'offre pas de carrefour ou d'élément pouvant inciter à une réduction de la vitesse.

Projet

Objectif

Le présent projet a été développé afin de répondre aux objectifs suivants, décidés par la Municipalité :

- Abaisser ponctuellement la vitesse sur le chemin des Santous afin de répondre aux exigences de la zone 30 km/h
- Ne pas trop restreindre le gabarit de la chaussée afin de ne pas entraver le trafic agricole

Principe constructif

Le tronçon est relativement rectiligne et la visibilité bonne sur le chemin des Santous. Le trafic étant, selon les analyses, plutôt unidirectionnel aux heures de pointe, les solutions par chicane ou rétrécissement de chaussée n'ont pas été retenues. Ces derniers sont difficilement efficaces en absence de croisement de véhicules et peuvent également engendrer des accélérations de vitesse au droit de la modération.

Dès lors, la réalisation d'un seuil a été préférée, à peu près au milieu du chemin des Santous. Ce type de modération permet d'abaisser ponctuellement la vitesse de l'ordre de 10 km/h. Le projet prévoit donc le façonnage d'un seuil sur le chemin des Santous à la hauteur du n°10 de la rue. Il est surélevé de 6 cm du niveau initial de la route à l'aide de rampes de 1.2 m de long créant ainsi une variation de pente de 5% de chaque côté.

La route est rabotée de 4 cm sur toute sa largeur et sur 15 m de long, soit environ 70 m². Une première couche d'enrobés ACT 22 S, de 7 cm, vient créer ce seuil puis la pose d'un tapis ACMR 8,

de 3.5 cm, vient le couvrir. Ce type d'enrobés résiste très bien au passage des véhicules sur la durée et génère peu de bruit.

Le rang de pavés et la bordure du trottoir sont adaptés à la réalisation du seuil sur la portion retravaillée et la hauteur du trottoir reste au niveau actuel.

La récolte des eaux claires est légèrement modifiée par l'ajout d'une nouvelle grille côté Est au pied du seuil, celui-ci venant entraver l'écoulement des eaux claires le long de la bordure du trottoir. Cette grille est raccordée sur le réseau des eaux claires existant.

Emprise

L'intégralité de ces travaux sont réalisés sur le domaine public 67 et ne nécessitent aucune emprise sur les terrains privés.

Coût des travaux

Le budget a été établi par notre mandataire, le bureau Bovard & Fritsché SA de Nyon, sur la base d'offres récentes pour des travaux similaires. Ce projet fera l'objet d'un appel d'offres conforme à la loi sur les marchés publics. Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

1.	Travaux de génie civil	34'000.00
2.	Marquage et signalisation	4'500.00
3.	Honoraires études et direction des travaux	8'500.00
4.	Divers et imprévus	5'000.00
Total HT		52'000.00
TVA 7.7 % (arrondie)		4'000.00
Total du budget à prévoir (arrondi)		CHF 56'000.00

Conclusions

La mise en place d'une modération de trafic par l'aménagement d'un seuil long à l'axe du chemin des Santous permet d'abaisser ponctuellement la vitesse. Sa bonne perception visuelle de part et d'autre permet d'abaisser la vitesse sur le chemin sans offrir de contrainte ni de restriction supplémentaire pour le passage des véhicules agricoles. Cette mesure va permettre d'atteindre le V85 de 38 km/h demandé par le Canton et nécessaire à la finalisation de la procédure de légalisation de la zone 30 km/h.

C'est pourquoi au vu de ce qui précède, et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Trélex

- vu le préavis N°12/2021 de la Municipalité relatif à une demande de crédit de CHF 56'000. — destiné à financer les travaux de modération du chemin des Santous ;
- entendu le rapport de la commission des finances
- entendu le rapport de la commission routes et voirie
- entendu le rapport de la commission sécurité-village
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- décide d'adopter le préavis N°12/2021 concernant la demande de CHF 56'000.00 destiné à financer les travaux de modération du chemin des Santous ;
- d'accorder à cet effet un crédit de CHF 56'000.00 à prélever sur la trésorerie courante, ou si nécessaire d'emprunter,
- d'amortir ce montant en une fois par prélèvement à la réserve 9282.40 « fonds de réserve pour investissements futurs »,
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
P. Hofmann

La secrétaire
L. Suvà

Annexes : Coupes types
Plan de situation



Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 16 août 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal du 16 septembre 2021.

CANTON DE VAUD



COMMUNE DE TRELEX

"Chemin des Santous"

Aménagement d'un seuil
sur le chemin des Santous



COUPES TYPES

Echelle: 1/50

Dossier n° G19930

Plan n° G19930 / 1

Geodonnées: 91 Etat de Vaud

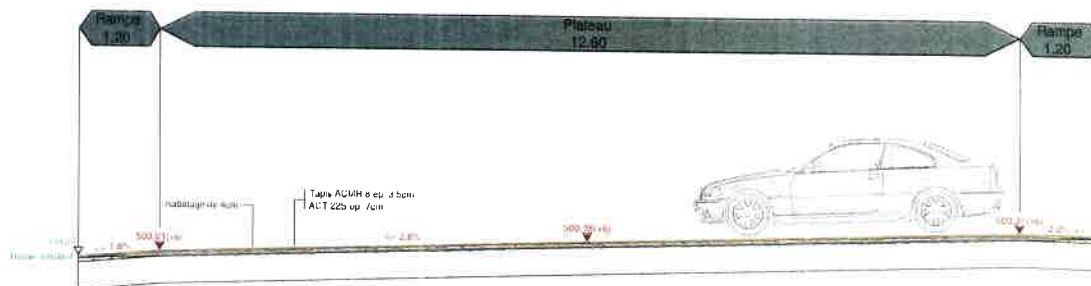
Mensuration numérique

PROJET

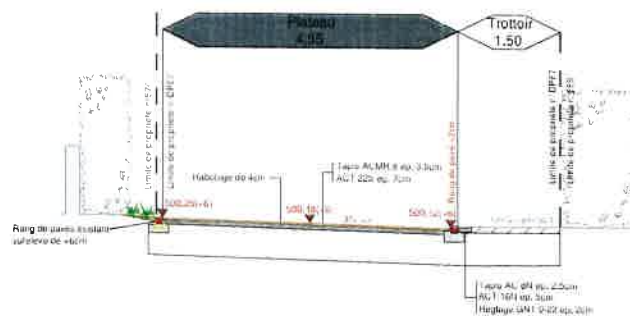
Moult	Date	Dessiné	Carré	Objet de la modification

BF Bovard & Fritsché SA

Coupe A - A'



Coupe B - B'



CANTON DE VAUD



COMMUNE DE TRELEX

"Chemin des Santous"

Aménagement d'un seuil
sur le chemin des Santous



PLAN DE SITUATION

Echelle: 1/250

Dossier n° G19'930

Plan n° G19'930 / 1

"Gendarmier" © Etat de Vaud

Mensuration manométrique

PROJET

Mis à jour	Date	Descriptif	Collaborateur	Objet de la modification

BF Bovard & Fritsché SA

Légende		Symbolique	Échelle
Sols de route	—	—	—
Infrastructures	—	—	—
Semi-lanchéable	—	—	—
Plancheable	—	—	—
Hang de pavé	—	—	—
Chaussée pavée	—	—	—
Trottoir cheminement piéton	—	—	—
Verticaux	—	—	—
Surfaces non revêtues	—	—	—
Seuil	—	—	—
Collecteur	—	—	—
Collecteur privé	—	—	—
Grille curveuse	—	—	—
Regard (dépot) asphalte	—	—	—
Collecteur	—	—	—
Collecteur privé	—	—	—
Grille curveuse	—	—	—
Regard	—	—	—
Canalisations	—	—	—
Manchons/boîtes	—	—	—
Vannes/écluses	—	—	—
Régime d'écoulement	—	—	—

Les tracés des structures existantes ne sont qu'approximatifs. Un sondage est nécessaire pour repérer leur position précise.

